

L'entrave numérique à l'IVG débattue à l'Assemblée nationale.

Article rédigé par , le 18 novembre 2016

[Source : Famille Chrétienne]

Une proposition de loi sur le délit d'entrave numérique, qui étend aux sites Internet le délit d'entrave à l'IVG, sera discutée en séance publique à l'Assemblée nationale le 1^{er} décembre. «*Fournir des raisons de ne pas avorter est donc en train de devenir un délit* », s'inquiétait à ce propos, dès septembre, l'universitaire Dominique Reynié. Le gouvernement a demandé que le texte soit examiné selon la procédure accélérée.